

COMMUNE DE FRONTENAS (69620)

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 29 septembre 2017

-=-=-=-=-=-

L'an deux mille dix-sept, le 29 septembre à 19 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de M. Thomas DUPERRIER, Maire.

Présents : MM. DUPERRIER – DUFRENE

MME GOJJAT – BERNARD (Arrivée en cours de séance) - DEBRUN

MM. CRIONAY – PASSARD – VERMOREL – BONNEFOUX - CHANTHARAKSA

MMES BOULAND - GUIGNIER

Absents excusés (pouvoir) : M CODIS

Absente excusée : MME LANDES

Absent démissionnaire : M BLANOT

Election du secrétaire de séance : MME GUIGNIER

Date de convocation : 22 septembre 2017

Le compte-rendu du conseil municipal du 1 er septembre 2017 est validé.

1) **Communauté de Communes Beaujolais Pierres Dorées** :

Conseil Communautaire du 20 septembre 2017

Informations sur les décisions prises par le Président par délégation du conseil, informations sur les délibérations prises par le bureau, budget et finances, administration générale, voirie, environnement, urbanisme, petite enfance, piscine, jeunesse.

Piscine : Présentation du rapport d'activité et information suite au changement des rythmes scolaires pour l'année 2017/2018 de certaines écoles du territoire, le planning concernant la deuxième période (22 janvier au 15 juin 2018) a été modifié, les créneaux horaires seront : Vendredi de 9H40 à 10H20 (école de Bagnols et Frontenas).

Convention Système d'Information Géographique : Le Conseil Municipal autorise M le Maire par délibération à signer les quatre conventions d'échanges de données (SMAPS, SIE, SIVU, SMST).

GEMAPI : Le conseil municipal s'est prononcé pour autoriser la CCBPD à modifier ses statuts et intégrer cette nouvelle compétence (GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations) dans ces derniers.

Bureau des Maires du 27 septembre 2017 :

Visite des travaux d'extension des bureaux administratifs : La livraison aura lieu en novembre.

2) **Syndicats Intercommunaux** :

SYDER : le lampadaire cassé de la cour de la mairie a été déclaré au SYder, l'éclairage du tennis est fonctionnel.

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX : Travaux de renouvellement de la canalisation sur la route départementale 338 réalisés. Prochain comité 02/10 à Létra.

SRDC : Information concernant le numérique et le déploiement de la fibre.

3) Voirie/Espaces verts :

Aménagement du carrefour de l'aérodrome : Il a débuté le 25 septembre et l'achèvement est prévu au 28 octobre 2017. La mise en place de la signalisation se prolongera sur une quinzaine de jours après les Travaux. Des réunions de chantier ont lieu chaque semaine. L'accès sur le site de l'aérodrome sera maintenu sur la période entre le 16 et le 20/10 (enrobé).

Fauchage des accotements : réalisé.

4) Bâtiments communaux :

Travaux en cours :

Réhabilitation d'un appartement communal a repris. Perspective mise en location mi novembre.
Loyer : 280 €.

Vérification du maintien en l'état des installations électriques et des extincteurs: réalisée le 06/09/2017.

5) Urbanisme :

Plan Local d'Urbanisme :

Approbation du Plan Local d'Urbanisme : M le Maire expose et rappelle aux membres du conseil municipal les objectifs qui avaient été définis dans le cadre de la délibération du 27 février 2015 prescrivant la révision du Plan d'Occupation des Sols et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme et définissant les modalités de concertation. Mr le Maire rappelle la synthèse du 14/09/2017 : réunion Personnes Publiques Associées avec les aménagements retenus à la marge suite au déroulement de l'enquête publique et des remarques des PPA.

Le PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) s'organise autour des trois grandes orientations suivantes :

I. Mettre en œuvre un projet de développement visant à consolider l'identité du village

II. Protéger les patrimoines naturels et paysagers de la commune et anticiper les risques naturels

III. Pérenniser et renforcer la diversité économique du territoire communal

La mise en place de 4 Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP) sont mises en place pour répondre à ces objectifs.

- L'OAP N°1 "Rue du Lavoir",
- L'OAP N°2 "Route des Grands Prés
- L'OAP N°3 "Rue des écoles",
- L'OAP n°4, autour de la zone d'activités de l'aérodrome,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, **par 12 voix POUR**.

- **DECIDE** d'approuver le PLU.
- **APPROUVE** les adaptations en fonction des remarques des Personnes Publiques Associées et des conclusions du Commissaire-enquêteur.
- **INDIQUE** que la présente délibération fera l'objet, conformément aux articles R153-20 et R153-21 du code de l'Urbanisme, d'un affichage en mairie durant 1 mois et d'une mention dans la presse locale.

La présente délibération sera exécutoire à compter de sa réception en préfecture et de l'accomplissement des mesures de publicité.

Permis de démolir, droit de préemption urbain, clôtures : Le conseil municipal autorise par délibération l'obligation d'instauration du dépôt de permis de démolir, de l'exercice du droit de préemption urbain sur la commune (déjà en cours) et du dépôt de déclaration préalable pour les demandes de clôture.

Ravalement de façades : Le conseil municipal autorise par délibération l'instauration du dépôt d'une demande de déclaration préalable sur la commune pour les ravalements de façades (1 abstention, 1 vote Contre).

6) Finances :

Acquisition bâtiment Mège : M le Maire informe le conseil municipal qu'un rendez-vous a été fixé au 20 octobre à l'office notarial du Bois d'Oingt pour la signature du compromis.

Contrat photocopieurs : M le Maire a rencontré notre fournisseur actuel ainsi que deux autres sociétés. Il présente les trois offres. Le conseil municipal décide de renouveler avec Konica Minolta (sauf 1 abstention).

Décision modificative : Le conseil municipal, par délibération, autorise M le Maire à signer une DM du chapitre 23 au chapitre 20 de 2 500 euros afin de pouvoir régler les annonces PLU à venir et le commissaire-enquêteur.

Divers : présentation du coût cantine sur l'année passée en comparaison avec l'année 2014 ; lecture de remerciements pour subvention communale allouée, information sur la notification de recettes de fonctionnement)

7) Personnel et organisation municipale :

Service technique : M le Maire effectue une présentation de la nouvelle organisation du service technique (cantine scolaire, entretien bâtiments communaux et espaces verts) et informe le conseil municipal de la mise en place d'un planning été/hiver pour ces deux agents. Ce dernier fera l'objet d'une présentation au Comité Technique Paritaire du Centre de Gestion de la Fonction Publique.

Périscolaire : Melle A. Laure DUMONTET a été recrutée (en CDD et en remplacement de Melle ROSTAING TAYARD) pour l'accompagnement du temps cantine ainsi que les temps d'étude, mise au devoir pour l'année scolaire à venir.

Formations « Premiers Secours » : M Bourgey et Mme Estienne suivront cette formation le 3 octobre et leur remplacement pendant cette journée a été anticipé.

8) Ecole et rythmes scolaires :

Information de rentrée scolaire : Deux contrats ont été renouvelés pour les activités TAP du mardi après-midi, un pour l'activité théâtre et le second pour l'activité art plastique. Monsieur le Maire propose également de renouveler la convention de prestations de services avec l'association « Le Club des 8 ».

M le Maire fait part au conseil municipal de l'effectif scolaire pour cette année.

Arrivée de Madame Patricia Bernard.

9) Associations :

Réunion des associations : Elle se déroulera le vendredi 6 octobre afin de programmer le calendrier 2018.

Virade de l'Espoir : MME Guignier dresse un bilan de cette manifestation qui s'est déroulée pour la première année sur les communes de Frontenas et de Chiroubles.

10) Communication :

Bulletin 2017 : Deux devis ont été réceptionnés, Mme Goujat analysera ces offres et le choix se fera en réunion d'adjoints. Les courriers aux annonceurs ont été envoyés. Le fil conducteur historique sera reconduit pour cette nouvelle parution.

11) Enfance Jeunesse et Petite Enfance :

Commission Enfance Jeunesse : Elle s'est déroulée le 11 septembre. Mme Bernard informe le conseil du contenu de cette réunion (CAF).

Commission Petite enfance : Elle s'est déroulée le 26 septembre. Mme Goujat informe le conseil du contenu de cette réunion (Unicef, crèche de Moiré).

12) Informations diverses :

Décès : M le Maire informe le conseil municipal des trois décès qui ont eu lieu ce mois, Hadda Landeau, Pierre Thivin et Henri Grange. Remerciements de la famille Grange pour la composition florale offerte par la Municipalité pour souligner l'investissement au sein de la commune de Mr Henri GRANGE.

Installation épicerie ambulante : Elle est présente le mercredi matin et le vendredi après-midi sur la place des 3 Platanes. Un flyer sera distribué prochainement dans toutes les boîtes aux lettres et une communication sera faite sur le site.

ADMR : L'association recherche activement des bénévoles pour continuer à assurer ce service (auprès personnes âgées et/ou handicapées) à domicile sur notre territoire.

Calendrier :

Vendredi 15/12 à 18h30: pot de fin d'année des agents communaux.

Samedi 13/01/2018 à 12h: repas CCAS 3 communes

Samedi 20/01/2018 à 11h : vœux du maire

13) Questions diverses :

Mme Claudine BOULAND relaye une question d'un administré au sujet des espaces publics et voirie du lotissement la Buissonnière.

Séance cloturée à 22h50

Prochain conseil municipal : vendredi 20 octobre 2017 à 19 h 30

Le Maire :

Thomas DUPERRIER

The image shows the official seal of the Municipality of Buissonnière, which is circular and contains the text 'MAIRIE DE BUISSONNIERE' and '1870'. Below the seal is a handwritten signature in black ink that reads 'Duperrier'.